

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 83. — Septembre 1883.

MISSIONS ÉTRANGÈRES

VICARIAT DE SAINT-ALBERT.

Dans le numéro précédent des Annales il a été longuement question de la mission que Mgr Grandin était venu remplir au Canada durant l'hiver. Les démarches entreprises par Sa Grandeur dans l'intérêt des missions du Nord-Ouest n'ont pas été infructueuses, et nous pouvons déjà en constater les heureux résultats. Le plus important a été l'acte collectif par lequel Nosseigneurs les Evêques de la province de Québec ont sollicité la générosité de leurs fidèles en faveur de ces lointaines missions renfermées dans la vaste étendue du *Canada Dominion.*

Nous donnons ici le document important publié par eux : il appartient à l'histoire.

LETTRE PASTORALE DES ÉVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE QUÉBEC.

Nous, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque et Evêques de la Province Ecclésiastique de Québec,

Au Clergé Séculier et Régulier et à tous les fidèles de la province ecclésiastique de Québec, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

La charité tant de fois recommandée par Notre-Seigneur comme la vertu spéciale des chrétiens n'a jamais cessé d'être pratiquée parmi nous. Lors même que la vie était dure et le travail pénible, le catholique du Canada trouvait moyen d'aider son voisin plus pauvre que lui e de contribuer à l'érection de tant d'asiles, d'hôpitaux et de refuges qui font aujourd'hui notre gloire et la couronne de nos églises. Le bon Dieu a su nous rendre au centuple les biens ainsi sacrifiés pour les membres souffrants de Jésus-Christ.

C'est avec l'intime persuasion que cette charité des pères vit encore dans les enfants et pour leur en assurer le mérite et la récompense, que nous n'hésitons pas aujourd'hui, Nos Très Chers Frères, à faire un nouvel appel à votre charité, en faveur d'une œuvre aussi patriotique que religieuse qui, sans être diocésaine, n'en mérite pas moins votre sympathie, parce qu'elle intéresse une partie très considérable du Canada. Comme bon nombre parmi vous le savent, les sauvages du Nord-Ouest vont bientôt être réduits à la plus dure condition. Malgré tous les efforts de notre Gouvernement, la civilisation envahissante les expose à mourir en les privant des ressources de la chasse et en les jetant, non préparés, en butte aux

exemples d'un trop grand nombre de chrétiens infidèles à leurs devoirs. Eux-mêmes le sentent, s'en alarment à bon droit, et pourraient devenir un jour pour nos colons du Nord-Ouest un danger perpétuel.

Dans cette prévision pénible, les Evêques et les missionnaires catholiques de cet immense territoire se sont posé une question qui fait tout autant d'honneur à l'humanité qu'à la religion qui l'inspire. Ne serait-il point possible d'arracher à la mort ces pauvres sauvages menacés? Ne serait-il pas possible d'en faire des citoyens utiles?

N'écoutant que leur bon cœur, ils se sont mis à l'œuvre. Ni eux ni le Gouvernement n'ont réussi avec les adultes. On a pu, par un travail persévérant, détruire en eux les superstitions païennes, leur faire connaître et aimer le Dieu de l'Évangile. Bon nombre de tribus ont reçu la bonne nouvelle et pratiquent leur foi avec la ferveur des néophytes. Mais on n'a pas tardé à reconnaître qu'il était impossible d'habituer les adultes à l'agriculture, au travail, à l'économie et à la vie civilisée.

Ces zélés missionnaires ayant échoué avec les adultes ne se laissèrent point décourager, et ils résolurent d'essayer avec les enfants. Sous la direction des Evêques, les Sœurs Grises de Montréal entreprirent courageusement d'ouvrir dans le Nord-Ouest des asiles où elles accueillirent autant et quelquefois plus de petites filles que les ressources de la mission ne le permettaient. Dieu daigna bénir leur dévouement et elles ont la consolation de voir ces petites sauvagesses, élevées en dehors de l'influence de leurs tribus, devenir non seulement d'excellentes chrétiennes, mais des épouses et des meres industrieuses dont les familles, habituées au travail dès leur bas âge, seront capables de se suffire.

Le zèle et le dévouement des RR. PP. Oblats en faveur des petits garçons n'ont pas été moins fructueux.

Grâce aux leçons d'agriculture ou de métiers divers, données par les excellents Frères convers de cette congrégation, ces enfants sont devenus industrieux et aujourd'hui on en compte déjà qui gagnent honorablement leur vie en cultivant la terre ou en exerçant des métiers.

Après avoir exposé en notre présence ces magnifiques résultats, Mgr GRANDIN, Evêque de Saint-Albert, missionnaire dans ces régions depuis un quart de siècle, ajoutait avec une émotion que vous partagerez avec nous, Nos Très Chers Frères : « Ah ! si nous avions des ressources suffisantes, combien de vies nous pourrions sauver, combien d'âmes nous pourrions envoyer au ciel ! » C'est aussi le sentiment des missionnaires et de tous les chrétiens du Nord-Ouest.

Or, Nos Très Chers Frères, ces ressources c'est à nous qu'il appartient de les procurer aux Evêques, aux Missionnaires et aux Religieuses dans ces régions qui, après tout, sont une partie de notre pays. Si, comme tout le fait espérer, le Canada doit en retirer des richesses immenses de diverses sortes, nous en aurons nécessairement notre part. Puis, n'oublions pas que ce sont des prêtres et des évêques de notre province qui ont ouvert ces missions et que ceux qui, aujourd'hui encore, y travaillent et y souffrent sont nos frères. Des deux congrégations qui se partagent ce labeur, l'une a germé et l'autre a grandi sur notre sol. Si nous ne sommes pas appelés à profiter des fruits du travail accompli par ces âmes généreuses, du moins ceux qui viendront après nous loueront et béniront notre charité sur la terre pendant que nous en recevrons la récompense au ciel. Plus que personne nous sommes donc obligés de prêter l'oreille à une demande si juste et de donner notre généreux concours à une œuvre si digne de notre sympathie. Nous le devons comme une compensation à ces pauvres sauvages qui se trouvent

privés de leurs terrains de chasse ; la charité que nous exercerons à leur égard attirera sur nous les bénédictions du ciel ; le zèle que tout enfant de l'Eglise doit avoir pour l'extension du royaume de Jésus-Christ, ne nous permet pas de rester indifférents à leur sort ; si nous aimons sincèrement notre patrie, ne refusons pas de faire quelque léger sacrifice pour elle.

Nous ajoutons une autre raison qui se rapporte plus spécialement aux circonstances présentes. Autrefois la France pouvait faire beaucoup pour ces missions du Nord-Ouest. Non seulement elle y envoyait ses dévoués missionnaires, mais encore elle y faisait parvenir l'or de sa merveilleuse charité. Aujourd'hui, par suite d'événements pénibles que tous connaissent, elle ne peut plus faire autant et peut-être le jour n'est pas éloigné où les Oblats missionnaires au Nord-Ouest ne pourront guère compter que sur les catholiques du Canada. Suppléons à ce que ne peut accomplir notre ancienne mère patrie et habituons-nous à prélever sur nos ressources l'obole du missionnaire et l'impôt du sauvage.

M[gr] GRANDIN, au nom de tous les Evêques du Nord-Ouest, ose espérer qu'il se rencontrera au Canada de bons jeunes gens qui voudront s'associer à l'œuvre des missionnaires en qualité de Frères convers. Si, après avoir éprouvé leur vocation, Messieurs les Curés les trouvent aptes, par leur vertu, leur énergie et leur courage, à remplir un jour ce ministère humble, mais grandement méritoire, ils sont priés de les diriger sans crainte vers le noviciat des RR. PP. Oblats de Lachine. Ces jeunes élus du Seigneur y seront reçus à bras ouverts et apprendront dans le silence, l'humilité et l'abnégation, à se dévouer au salut des pauvres sauvages. Après un an passé dans cette sainte maison, ils seront envoyés dans le Nord-Ouest et y deviendront des auxiliaires précieux pour le

missionnaire, en enseignant à l'enfant de la forêt à travailler sous le regard de Dieu et à se rendre utiles à eux-mêmes et à la société. Admirable mission aux yeux de la foi ! Belle vocation devant les hommes eux-mêmes !

Mgr l'évêque de Saint-Albert demande de plus le secours de vos prières. L'homme peut semer et arroser, mais c'est Dieu et Dieu seul qui fait germer et donne l'accroissement.

Tous nos diocésains, nous n'en doutons point, seront heureux de contribuer à cette œuvre admirable des missionnaires. Le pauvre donnera avec joie cette obole dont Notre-Seigneur fait l'éloge dans son Évangile (Luc, XXI, 3); nous verrions avec bonheur des personnes riches y contribuer largement en donnant le prix de la pension d'un orphelin chaque année, soit 60 piastres, soit la moitié, soit le quart, suivant leurs moyens. Notre-Seigneur dira un jour à tous les bienfaiteurs de cette œuvre : *En vérité je vous le dis, ce que vous avez fait pour le plus petit d'entre mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait : Amen dico vobis, quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis* (Math., XXV, 40). Et, continue l'Evangile, *les justes*, c'est-à-dire ceux qui auront exercé cet acte de miséricorde, *auront pour partage la vie éternelle ; Justi autem in vitam æternam* (46).

Et, afin que personne dans notre diocèse ne soit privé de l'occasion de participer à cette œuvre à la fois patriotique, civilisatrice et chrétienne, nous avons réglé et ordonné ce qui suit :

1° Tous les ans, le dimanche de la Pentecôte, ou un autre dimanche fixé par l'Ordinaire, une quête sera faite à la messe paroissiale dans toutes les églises ou chapelles de notre province ecclésiastique, en faveur des écoles pour les jeunes sauvages du Nord-Ouest ;

2° Le produit de cette quête sera immédiatement en-

voyé au secrétariat des évêchés respectifs, pour être ensuite réparti par les Evêques de la Province de Québec entre les évêques du Nord-Ouest qui s'occupent de l'éducation catholique des enfants sauvages ;

3° Cette quête sera annoncée, cette année, le dimanche qui précédera celui où elle doit avoir lieu, par la lecture du présent mandement, et les années suivantes suivant la formule ci-jointe.

En retour, Mgr l'Evêque de Saint-Albert veut bien promettre qu'une messe sera célébrée dans tous les orphelinats ou hospices de son diocèse le 24 mai de chaque année, fête de Notre-Dame de Bon-Secours, pour les bienfaiteurs vivants et morts de ses pauvres.

Donné sous nos signatures, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing du secrétaire de l'archevêché, le 3 avril 1883, jour où se célèbre cette année l'office de saint Joseph, patron de l'Église catholique et premier patron du Canada.

✠ E.-A., arch. de Québec.
✠ L.-F., év. des Trois-Rivières.
✠ JEAN, év. de s. g. de Rimouski.
✠ EDOUARD CHS., év. de Montréal.
✠ ANTOINE, év. de Sherbrooke.
✠ J.-THOMAS, év. d'Ottawa.
✠ L.-Z., év. de Saint-Hyacinthe.
✠ DOM, év. de Chicoutimi.
✠ N. ZEPHIRIN, év. de Cythère, vic. apost. de Pontiac.

Par Monseigneur :

C.-A. MAROIS, prêtre, *secrétaire*.

Cette lettre pastorale est suivie de l'avis suivant :

CIRCULAIRE AU CLERGÉ.

Archevêché de Québec, 1er mai 1883.

Monsieur,

En promulguant le mandement collectif du 3 avril, vous voudrez bien ajouter l'annonce suivante faite en vertu d'un indult que je viens de recevoir :

« Par un indult du 8 avril 1883, Notre Saint-Père le Pape accorde à perpétuité une indulgence plénière, applicable aux âmes du purgatoire, aux personnes qui, s'étant confessées et ayant communié le jour de la quête en faveur des écoles du Nord-Ouest, donneront une aumône à cette quête et prieront pour la propagation de la foi et suivant les intentions du Souverain Pontife, dans l'église où elle se fait. »

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E.-A., ARCH. DE QUÉBEC.

APOGRAPHUM

Ex Audientia SSmi habita die 8a *Aprilis* 1883.

SSmus Dominus Noster Leo Divina Providentia PP. XIII, referente me infrascripto S. Congnis de Propaganda Fide Secretario, ad enixas preces R. P. D. Elzeari. Archiepiscopi Quebecencis, Indulgentiam Plenariam animabus quoque in Purgatorio detentis applicabilem per modum suffragii benigne concessit in perpetuum, ab omnibus et singulis utriusque sexus Christi fidelibus lucrandam, qui eo die quo fit collectio pro erectione et sustentatione scholarum catholicarum pro Sylvicolis dominii Canadensis educandis, vere pœnitentes, sacramentaliter confessi ac sacra Eucharistia refecti, Ecclesiam in qua pecunia

colligitur devote visitaverint ibique aliquas pias preces pro sanctæ fidei propagatione et juxta Summi Pontificis intentionem effuderint.

Datum Romæ ex æd. dictæ S. Congnis die et anno ut supra.

L ✝ S. (Sign.) ✠ D. ARCHIEP. TYREN, *Secrius.*
Gratis quocumque titulo.

Pro vero apographo :
C.-A. MAROIS Pter, *Secretarius.*

Avant de regagner son diocèse, Mgr GRANDIN a voulu remercier les évêques de la province de Québec, les fidèles et le gouvernement du *Canada Dominion.* A cette intention, il a écrit une lettre destinée à la publicité et que nous trouvons dans le journal *l'Etendard.* En voici la teneur :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Après la sympathie que votre estimable journal a bien voulu manifester pour ma personne et pour mes œuvres, je suis certain d'avance que vous voudrez bien me permettre d'acquitter, dans vos colonnes, une dette de reconnaissance et d'honneur.

« Comme vous l'avez annoncé, je suis sur le point de retourner vers mes chères Missions. Lundi prochain, 28 mai, je pars de Montréal avec un nouveau contingent de Sœurs et de Missionnaires. J'y retourne avec la consolante pensée de n'avoir pas travaillé en vain durant tout cet hiver, passé à Ottawa.

« Pendant plus de quinze ans, ma préoccupation constante avait été de me créer des ressources pour mener de front, par de bonnes écoles catholiques, la civilisation et l'évangélisation des sauvages. Les Souverains Pontifes avaient béni mes projets; des hommes très influents,

parmi lesquels j'aime à nommer le regretté Louis Veuillot, les avaient encouragés, et cependant, jusqu'à ce jour, faute de ressources suffisantes, ces projets n'avaient reçu qu'un commencement d'exécution, hélas! bien peu proportionné aux immenses besoins de mon pauvre diocèse.

« Cette année enfin, je peux regarder l'avenir avec plus de confiance. Grâce à la bonne volonté de Sa Grâce Mgr l'Archevêque et de Messeigneurs les Evêques de la Province de Québec, une quête annuelle a été ordonnée et a été fructueuse, du moins dans bon nombre de paroisses. Il s'est même trouvé de bons catholiques qui ont voulu payer la pension d'un petit sauvage et qui ont promis de le faire chaque année, si Dieu daigne bénir leurs entreprises : ce qui du reste ne saurait ne pas être, puisque *donner aux pauvres, c'est prêter à Dieu.*

« Mes remerciements donc les plus sincères aux Evêques, au clergé et aux fidèles de la Province de Québec!

« Le gouvernement, près duquel j'étais venu plaider la même cause, s'est, lui aussi, décidé à venir aider, dans cette œuvre civilisatrice et chrétienne, l'abnégation et les sacrifices surhumains de mes Missionnaires. Il va fonder des écoles industrielles dans le Nord-Ouest et m'aider à soutenir un de mes établissements. J'emporte de plus l'espérance qu'il ne s'arrêtera pas en si bon chemin et que, devant les résultats que nous obtiendrons par la grâce de Dieu, il ne tardera pas à assurer ce bienfait à un plus grand nombre de nos pauvres enfants sauvages.

« Outre cela, le gouvernement a bien voulu nous assurer la possession des terres que nous défrichons depuis tant d'années et sur lesquelles nous nous proposons d'habituer nos petits orphelins au travail des champs et à la vie civilisée. Un magistrat, partageant notre foi et par-

lant notre langue, nous a aussi été promis et c'est, dans ces régions éloignées, un avantage plus précieux que beaucoup pourraient s'imaginer et dont pourtant nous avons été privés jusqu'à ce jour.

« Plusieurs des documents officiels ont déjà été signés ; les autres, je l'espère, le seront bientôt. L'honorable sir Hector Langevin a été assez bon pour se charger de me les obtenir; et, en ses mains, je le sais, mes intérêts, ou mieux, les intérêts de Dieu et du pays ne sauraient péricliter.

« Je me plais à le dire ici, l'honorable ministre des travaux publics, l'honorable M. Caron et plusieurs autres honorables ministres que j'ai eu le plaisir de voir à Ottawa, se sont acquis des droits éternels à la reconnaissance de nos Missions.

« Quant à l'honorable M. Royal, il s'est, en toute circonstance, montré si plein de dévouement, de complaisance et d'ardeur pour nos intérêts, que je me reconnais tout à fait incapable de lui en exprimer dignement toute ma reconnaissance. Le bon Dieu, je l'espère, voudra bien s'en charger.

« Et maintenant, que dirai-je de la bienveillante et généreuse hospitalité que Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Ottawa a bien voulu me donner pendant les longs mois de mon séjour à la capitale? Que dirai-je de l'assistance que m'ont prêtée mes Frères en religion, les RR. PP. Oblats du collège d'Ottawa, et surtout, leur vénérable supérieur, l'homme des bons conseils, le R. P. Tabaret?

« A Mgr Duhamel et à eux, mes remerciements fraternels !

« Jeudi, 24 mai, je me propose d'offrir dans l'église de Notre-Dame de Bon-Secours le saint sacrifice de la Messe pour tous nos bienfaiteurs, et, j'en suis sûr, la grande protectrice du Canada voudra bien répandre ses faveurs

abondantes sur eux tous, sur les familles de mes Missionnaires et sur votre généreux pays.

« VITAL, J. O. M. I.,
Evêque de Saint-Albert.

Nous trouvons aussi dans un journal canadien des détails sur la nombreuse caravane partie avec Mgr GRANDIN et sur son arrivée au Manitoba.

Nous citons textuellement :

VISITEURS DISTINGUÉS.

(Du *Manitoba.*)

Vendredi matin, le 8 courant, sont arrivés à la gare de Saint-Boniface, par l'embranchement d'Emerson, Sa Grandeur Mgr GRANDIN, Sa Grandeur Mgr DUHAMEL, le R. P. SOULLIER, visiteur de la congrégation des Oblats, le R. P. TABARET, D.D., supérieur du collège d'Ottawa, le Rév. M. Leclerc, chapelain du pénitencier Saint-Vincent de Paul, et le Rév. M. Michel, curé de Buckingham, comté d'Ottawa.

Mgr GRANDIN était aussi accompagné de deux Pères Oblats, sept Frères et douze Religieuses.

L'honorable M. Girard et l'honorable M. Royal étaient sur le convoi, de retour d'Ottawa.

Un bon nombre des citoyens les plus marquants s'étaient rendus à la gare, et l'on remarquait parmi eux l'honorable Juge Dubuc, l'honorable M. La Rivière, Son Honneur le maire de Saint-Boniface, M. L. A. Prud'homme, M. L. J. A. Lévêque et plusieurs conseillers.

Mgr GRANDIN et Mgr DUHAMEL, ainsi que les autres messieurs du clergé, se rendirent au palais archiépiscopal, où ils sont les hôtes de Sa Grandeur Mgr l'archevêque TACHÉ.

Dimanche dernier, la messe a été célébrée avec une

pompe extraordinaire, et la présence des trois évêques dans le chœur donnait aux cérémonies une grandeur imposante.

A l'issue de la messe tous les citoyens se rendirent dans le jardin épiscopal qui avait revêtu, lui aussi, son air de fête. NN. SS. TACHÉ, GRANDIN, DUHAMEL et les messieurs du clergé qui les accompagnaient étaient sur la galerie ; les citoyens s'étaient rangés au pied de l'escalier. C'était, à vrai dire, la première journée d'été. Les arbres qui balançaient leurs premières feuilles, les plates-bandes qui étalaient leur toilette de la nouvelle saison, en face, la rivière recalmée, le bleu du ciel partout, formaient un cadre magnifique à cette imposante démonstration. Son Honneur le maire Bernier s'avança et formula dans les termes suivants ses hommages et ses souhaits de bienvenue, au nom des citoyens :

« Messeigneurs,

« Je viens, au nom de la population catholique de Saint-Boniface, présenter à Vos Grandeurs et aux personnages distingués qui vous accompagnent, le tribut de nos respectueux hommages ; je viens aussi vous souhaiter la bienvenue, cette cordiale bienvenue que des chrétiens doivent offrir à ceux que l'Eglise a établis pour les diriger.

« Monseigneur l'Evêque de Saint-Albert sait quelle est en ceci toute la sincérité de nos sentiments ; il nous connaît ; il est presque des nôtres ; il sait l'attachement pour leurs évêques des groupes français disséminés dans ces vastes plaines du Nord-Ouest, devenues tout à coup le champ d'une activité fébrile, après avoir été si longtemps des points perdus, où s'exerçait obscurément et en silence l'admirable dévouement du missionnaire. Nous osons l'espérer, Sa Grandeur voudra bien s'unir à notre véné-

rable Archevêque pour assurer à Mgr l'Evêque d'Ottawa combien sa visite nous cause de satisfaction.

« Il nous plaît de voir notre pays visité par de nobles étrangers ; mais nous aimons particulièrement voir nos évêques, fidèles aux traditions de l'Eglise, laquelle s'est toujours intéressée au développement du bien-être même matériel des peuples, nous aimons, dis-je, les voir contempler nos vastes horizons, parcourir nos prairies et en constater la fertilité ; ils peuvent mieux ainsi se rendre compte des ressources de notre pays et des progrès réalisés ; ils peuvent mieux apprécier la vitalité de notre race, nos besoins et nos légitimes espoirs ! Et Mgr l'Evêque d'Ottawa, par suite de sa résidence dans la capitale, se trouvant en contact habituel avec nos principaux hommes d'Etat, peut exercer une influence salutaire pour nous. C'est pourquoi sa visite nous est particulièrement agréable ; et nous sommes heureux d'en exprimer à Sa Grandeur toute notre gratitude.

« Parmi les hôtes distingués qu'abrite actuellement le palais archiépiscopal de Saint-Boniface, se trouve le R. P. Soullier, dont la mission est de visiter les différents postes établis au Nord-Ouest par les bons PP. Oblats.

« Quels merveilleux changements se sont opérés depuis la dernière visite du P. Soullier !

« Autrefois, il n'y a pas encore bien longtemps, le missionnaire quittant son pays pour les missions lointaines de la Rivière Rouge et de l'Ile à la Crosse, n'avait plus, pour messagers vers sa famille et ses amis, en laissant les bords du Saint-Laurent, que les flots du grand fleuve auxquels il confiait ses dernières pensées ! Et, un jour, l'un de ces jeunes missionnaires, un adolescent, devenu depuis la gloire de l'Episcopat canadien et de notre chère patrie, laissait tomber une larme dans ces ondes propices en leur recommandant d'aller la porter à

sa mère, qu'il venait de quitter, sans espoir de la revoir, pour marcher, en véritable apôtre, à la suite de Jésus-Christ et de Mgr de Mazenod ! Mais aujourd'hui, ce n'est plus à Montréal, ce n'est plus sur les plages de nos grands lacs que les adieux se font ! Les pieuses caravanes peuvent, avant de se disperser, se rendre à Saint-Boniface. Notre ville est maintenant le seuil des pays de mission. Et bientôt, ce sera Saint-Albert !

« C'est-à-dire qu'ici, comme dans le monde entier, la Croix a fait son œuvre ! Après avoir régénéré les âmes, elle a façonné les cœurs, éclairé les intelligences, préparé les voies à l'homme, et donné à celui-ci de nouveaux espaces et de nouvelles richesses !

« Or, cette œuvre, nous pouvons bien le dire sans manquer à la reconnaissance que nous devons au clergé séculier, jusqu'à présent elle a été principalement celle des Pères Oblats !

« Quelle grande page à ajouter aux annales des fils de Marie Immaculée ! Et de retour dans sa patrie, en ce beau pays de France, dont nous ne perdons point le souvenir, le vénérable P. Soullier, en racontant toutes ces choses, en disant toute la fécondité de ce rameau transplanté jusque dans le voisinage des régions glaciales, ne pourra manquer de rendre un bon témoignage à ses frères d'Amérique, de les aimer beaucoup, et d'éprouver de bien vives et bien suaves émotions !

« Messeigneurs, après vous avoir salués, nous avons le devoir — disons mieux — l'union qui règne ici entre le pasteur et le troupeau est telle que nous sentons le besoin de vous remercier de la joie que votre visite cause à notre éminent et vénérable archevêque, lequel, le corps broyé par les labeurs d'un temps qui n'est pas encore éloigné, mais le cœur toujours vivace, toujours sensible et dévoué, doit nécessairement éprouver un grand bon-

heur de vous recevoir sous son toit hospitalier. Votre présence ici est un baume mis sur ses plaies, c'est une source rafraîchissante au milieu du désert que les anxiétés et les sollicitudes de tous genres doivent parfois créer en son âme ! Et nous, ses enfants, nous offrons à Vos Grandeurs et à vos suivants, l'expression de notre vive reconnaissance d'avoir voulu honorer ainsi notre vénéré Père! »

Mgr DUHAMEL et Mgr GRANDIN répondirent avec cette éloquence douce et facile qu'on leur connaît, et qui est toujours si sûre de trouver le chemin du cœur.

Leurs Grandeurs sont parties hier matin pour Saint-Norbert, rendre visite au Rév. M. Ritchot.

Le R. P. SOULLIER, qui est envoyé par le Supérieur général des Oblats, est parti ce matin pour le lac Manitoba, où il visitera la Mission du Saint-Laurent. Trois des Religieuses sont parties avec lui pour s'établir à cette Mission.

Le R. P. ANCEL et le F. GRAVEL se rendront au lac Caribou en passant par le lac Winnipeg.

Le P. BLAIS, quatre autres Frères, un instituteur et deux Religieuses se rendront jusqu'à Swift-Current par le chemin du Pacifique, et de là à Saint-Albert, à travers la prairie.

Les douze dames Religieuses appartiennent « aux fidèles compagnes de Jésus ». Cette communauté est originaire de Bretagne, son couvent ayant été fondé à Sainte-Anne d'Auray, et elle compte dix-sept maisons en Angleterre et plusieurs autres en France. Toutes les Religieuses qui sont arrivées vendredi dernier, viennent directement d'Angleterre. Elles ont été hautement recommandées par la princesse Louise, et le marquis de Lorne a bien voulu leur remettre des lettres dans lesquelles il s'intéresse fortement à leur mission. Quatre de ces dames Religieuses s'établiront à Prince-Albert et quatre à Saint-Laurent. Leur objet premier est l'enseignement, et elles

se dévoueront à toutes les œuvres de la Mission. Le costume qu'elles portent est tout noir.

Mgr GRANDIN, le P. TABARET et le P. SOULLIER se rendront jusqu'à Saint-Albert et Saskatchewan, pour visiter ces missions, ainsi que celles de l'île à la Crosse et du lac la Biche et les Missions environnantes.

Sa Grandeur Mgr DUHAMEL et les autres visiteurs se proposent d'aller jusqu'à Swift Current. Sa Grandeur Mgr TACHÉ les accompagnera si l'état de sa santé le lui permet.

Nous osons espérer que la visite de ces personnages distingués dans cette ville, qui est familière à plusieurs, leur laissera un agréable souvenir. Elle nous a procuré, à nous, une de ces heures émues où la vieille province nous apparaît avec son charme incomparable et son cachet de grandeur religieuse.

Enfin, pour clore dignement ces longs récits intéressant les Missions du Nord-Ouest, nous insérons ici le bref par lequel Notre Saint-Père le Pape Léon XIII autorise Mgr GRANDIN à donner la Bénédiction Papale à son peuple le jour où il célébrera le vingt-cinquième anniversaire de son sacre, avec privilège de la Bénédiction Apostolique pour lui-même.

Ex audientia SSmi habita die 27 Maii 1883.

SSmus Dominus Noster Leo Divina Providentia P.P. XIII, referente me infrascripto S. Congregationis de Propaganda Fide Secretario, R. P. D. Vitali Grandin, Episcopo Sancti Alberti, Benedictionem Apostolicam peramanter impertiri dignatus est, eidemque vigesimum quintum anniversarium suæ consecrationis episcopalis celebraturo facultatem benigne concessit impertiendi Benedictionem Papalem juxta formulam typis expressam atque insertam, cum In-

dulgentia Plenaria ab iis lucranda, qui vere pœnitentes, sacramentaliter confessi ac sacra Eucharistia refecti, eidem Benedictioni interfuerint, ad Deumque pro Sanctæ Fidei propagatione et juxta Summi Pontificis intentionem preces effuderint.

Datum Romæ ex Æd. dictæ S. Congregationis die et anno quibus supra.

L. ✝ S. ✠ D. ARCHIEP. SYREN., *Secrius.*

Gratis quocumque titulo.

VICARIAT DU MACKENZIE.

Le journal de Mgr CLUT renferme des détails que nous sommes heureux de consigner dans les Annales à titre de documents historiques.

Le premier est un court récit des *noces d'argent* de l'évêque d'Arindèle. Mgr CLUT écrit de la Mission Providence, à la date du 19 janvier 1883 :

J'avais fait connaître ma détermination de me rendre durant le mois de décembre chez les Couteaux-Jaunes, au nord-est du grand lac des Esclaves, au poste dit *Fond du Lac*, Mission que nous venons de dédier à saint Jean-Baptiste. Le R. P. LADET et les bonnes Sœurs résolurent alors de devancer la fête des *noces d'argent* de mon sacerdoce, et tout fut réglé en conséquence pour le 8 décembre, vingt-huitième anniversaire de mon oblation. Tout avait été préparé à mon insu, je dus donc me prêter de bonne grâce à tous les détails du programme.

La veille de la fête, le P. LADET, les FF. CAROUR, O'CONNEL et ROUSSET m'exprimaient leurs souhaits fraternels en communauté, et les Sœurs m'envoyaient, avec une touchante adresse, une magnifique croix, qui sera